



Communications sportives des Coyotes de la Cité

ACCRÉDITATIONS, INFORMATIONS ET POLITIQUES DES MÉDIAS

Le bureau d'administration des sports de l'Association étudiante est responsable de la communication, du marketing, de la promotion et de la notoriété des 8 programmes de haute performance des Coyotes de La Cité. Le bureau se consacre au maintien et à l'amélioration du site web officiel du département (www.mescoyotes.ca), à l'établissement de relations avec les membres des médias locaux et nationaux, au contenu des médias sociaux faisant la promotion des sports et des activités récréatives de La Cité et de l'Association étudiante, et à toutes les autres informations statistiques et historiques liées aux Coyotes.

Tous les besoins en matière d'entrevues ou de médias (photographie, vidéo ou audio) à l'intérieur du Complexe sportif, y compris avec les étudiants de La Cité, les étudiants-athlètes, les entraîneurs ou le personnel, ou l'utilisation du Complexe sportif ou des photographies des Coyotes et des accréditations des médias pour les matchs à domicile des Coyotes doivent être demandés en contactant les personnes suivantes :

Pour les équipes intercollégiales - Coyotes

Directeur des sports, David Touchette, à dtouch@collegelacite.ca

ET

Agent des communications sportives, Alexi Rouleau, à aleroule@collegelacite.ca

Pour les installations, le personnel et les membres

Gérant du Complexe sportif, Marc-André Clément, à mcleme@collegelacite.ca

ET

Coordonnateur des opérations sportives, David Mann, à dmann@collegelacite.ca

SPORTS INTERCOLLÉGIAUX

Accréditations médiatiques

Les accréditations des médias et des photographes sont requises pour assister aux événements sportifs de La Cité. Les laissez-passer médiatiques des Coyotes de La Cité sont délivrés aux membres de la presse écrite, de la radio, de la photographie et de la télévision. Les accréditations pour un ou tous les matchs à domicile des Coyotes de La Cité doivent être présentées au directeur des sports au moins 48 heures avant l'heure du match. Les membres des médias devront toujours montrer leur accréditation.



Sièges réservés aux médias

L'espace le long de la table des marqueurs est limité lors des matchs de basket-ball et de volley-ball. La priorité sera donnée aux membres du personnel des matchs. Si les médias ont besoin d'espace, ils doivent en faire la demande dans le même courriel de demande d'accréditation, cependant, l'espace n'est pas garanti.

Politiques d'entrevues

Les membres des médias sont encouragés à contacter le Directeur des sports pour s'assurer que les demandes d'entrevues sont satisfaites.

Toutes les entrevues avec le personnel sportif, les entraîneurs et les étudiants-athlètes sont organisées par le directeur des sports. Afin de disposer de suffisamment de temps pour organiser les entrevues, les demandes doivent être faites 24 heures à l'avance, si possible.

Les entrevues sont généralement programmées avant ou après les séances d'entraînement afin de ne pas interférer avec le temps passé par l'étudiant en dehors du sport. Pour les entrevues d'après-match, les entraîneurs et les étudiants-athlètes disposeront d'une période de 20 minutes pour se reposer avant toute interaction avec les médias. Toute communication avec les entraîneurs et les étudiants-athlètes deux heures avant un match est interdite.

Lignes directrices pour la photographie et la vidéographie

Les photographes et vidéastes accrédités peuvent tourner sur l'une ou l'autre ligne de fond, à moins d'avoir reçu une autorisation spéciale du directeur des sports ou du représentant des opérations le jour du match.

Les photographes et les vidéographes NE DOIVENT PAS bloquer la vue des caméras de diffusion. En outre, les photographes et les vidéographes doivent rester à tout moment à au moins un mètre de la ligne de fond pour la sécurité des étudiants-athlètes et des officiels du match.

Tout équipement laissé sans surveillance est la responsabilité du photographe ou du vidéaste à qui il appartient. Le Complexe sportif et ses employés ne seront pas responsables des articles perdus ou volés.

Étudiants médias

Les étudiants du Collège La Cité inscrits dans un programme de radiodiffusion, de journalisme, de photographie ou à d'autres programmes liés aux médias doivent également respecter les politiques et les lignes directrices susmentionnées.



Si l'étudiant assiste à un événement sportif des Coyotes de La Cité pour effectuer un travail scolaire, il doit contacter le Directeur des sports 24 heures avant le match.

Le nombre de places disponibles pour les membres des médias lors des matchs à domicile est limité et la priorité sera donnée au personnel du match, ainsi qu'aux étudiants qui participent à la production ou à la diffusion.

Pour toute autre visite médiatique au Complexe sportif, les étudiants doivent contacter le Gérant du Complexe sportif et/ou le Coordonnateur des opérations sportives.

Médias sociaux

Pour toutes les nouvelles concernant les Coyotes de La Cité, n'oubliez pas de nous suivre sur [Instagram](#), [Facebook](#) et [YouTube](#).

Pour toutes les nouvelles concernant l'Association étudiante de La Cité, n'oubliez pas de nous suivre sur [Instagram](#) et sur [Facebook](#).

Des **statistiques en direct** des équipes de basketball et de volleyball sont disponibles sur le [site des Coyotes](#).



Normes pour filmer au Complexe sportif

1. Autorisations et consentements:

- Obtenez les autorisations nécessaires des responsables des événements et/ou du Complexe sportif ou des installations.
- Obtenez les consentements écrits des personnes qui seront filmées, en particulier si elles sont facilement identifiables.
- Respectez les règles de propriété intellectuelle et de droits d'auteur en évitant d'inclure des marques ou des logos sans autorisation.
- Évitez de filmer des mineurs sans l'autorisation des parents ou tuteurs légaux.
- Expliquez clairement comment les images seront utilisées et diffusées.

2. Respect et sécurité:

- Assurez-vous de ne pas entraver les activités régulières du Complexe sportif et des installations pendant le tournage.
- Respectez les règles de sécurité du Complexe sportif et des installations, notamment en évitant de filmer des zones restreintes ou dangereuses.
- Veillez à ne pas obstruer les passages ou les zones de circulation avec les équipements.
- Évitez de distraire les membres, les participants, les spectateurs ou le personnel du Complexe Sportif pendant le tournage en minimisant les mouvements brusques ou les bruits forts.
- Soyez attentif à votre environnement pour éviter les incidents ou les interruptions inattendues.

3. Organisation et respect des espaces:

- Assurez-vous que l'espace de tournage est propre et bien organisé pour éviter les distractions visuelles ou les dangers.
- Respectez toutes les politiques et procédures du Complexe sportif et des installations.
- Respectez les horaires du Complexe sportif et des installations pour éviter les conflits ou les perturbations.
- Limitez la durée du tournage pour ne pas perturber les activités régulières du Complexe sportif.

4. Équipement:

- Utilisez un équipement de tournage adapté au contexte, comme des caméras portables ou des trépieds si nécessaire.
- Utilisez un éclairage approprié pour obtenir une qualité d'image optimale sans perturber les activités du Complexe sportif.
- Il est important de consulter l'équipe administrative du Complexe sportif pour obtenir des directives spécifiques et des autorisations avant de commencer à filmer.